Le fleurysien info
Octobre 2011 n°42
www.fleurysurorne.fr
JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE FLEURY-SUR-ORNE

FLEURY SUR ORNE

ville internet @@@ 2011

FÊTE DES ASSOCIATIONS

SOIRS D'ÉTÉ

EXPO « DES ARTISTES À FLEURY »

Dossier :

Activités et Associations de Fleury-sur-Orne p.9

Édito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis Fleurysiens,

Notre commune évolue, elle se développe conformément aux engagements que l'équipe municipale que j'ai aujourd'hui l'honneur de conduire, a pris devant vous lors des élections municipales de 2008.

Ce développement porte sur des projets d'habitat (le logement que beaucoup d'entre vous attendent) comme sur des projets économiques. Tout cela génère des constructions et des aménagements qui donnent de l'activité et de l'emploi aux entreprises de l'agglomération, et à un nombre important de Fleurysiens.
Dans les années qui viennent, avec les quartiers des « Hauts de l'Orne », nous écrirons ensemble de nouvelles pages de Fleury et nous transformerons la « route d'Harcourt » qui est une frontière aujourd'hui en une couture et un lien renforcé entre les différents quartiers de notre commune.
A ce titre, nous allons dans les prochains mois, engager une nouvelle étape de projets destinés à conforter notre « Vivre ensemble ». Nous allons procéder à la création d'un Centre Socio-Culturel, prolonger avec vous des actions déjà engagées comme la création d'espaces de jeux pour les enfants, ou la réalisation d'aménagements routiers pour gagner en sécurité et permettre d'autres types de déplacements que la voiture, et bien d'autres projets encore.

Je me tiens également à votre disposition pour travailler avec vous à des projets qui vous tiennent à cœur et que vous souhaitez voir se réaliser à Fleury.
Les associations tiennent un grand rôle dans notre « Vivre ensemble », c'est pourquoi vous trouvez leurs coordonnées dans cette édition du « Fleurysien » afin de vous y investir plus encore, comme nous y invitait le récent « Forum des associations » qui fut une grande réussite.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 42 de notre journal « Le Fleurysien ». Vous y retrouver de nombreux articles : sur le chantier de la résidence service, le baptême de la salle Raymond BERNARD ou encore le projet de voie verte entre Louvigny et Clécy. Vous y lirez, également, un article sur la pose de défibrilateurs dans les lieux publics, la réalisation de 2 classes à l'école maternelle ou le projet d'habitat des quartiers des Hauts de l'Orne.

Avec mes sentiments cordialement dévoués.

Votre Maire,

Marc LECERF

Sommaire

Actualité p.3
Vie sociale p.6
Travaux p.7
Agglo p.8
Dossier : Activités et Associations de Fleury p.9
International p.15
État Civil p.16
C'était hier p.18
Évènement p.19
Agenda p.20

Contact des élus

En cas d'URGENCE
en dehors des heures d'ouverture de la Mairie
composer le 06 76 48 59 00

Le Fleurysien info | Octobre 2011 n°42
Mairie de Fleury-sur-Orne,
10, rue Serge Rouzière (14123)
mairie@fleurysurorne.fr
www.fleurysurorne.fr

Directeur de la publication
Marc Lecerf

Délégué à la communication
Nicolas Liot

Conception graphique, mise en page
Yoann Chatelain

Photos
Yoann Chatelain, reseaux-normands.forumactif.com, sxc.hu, X

Imprimeur
Imprimerie Le Brun

POMPIER	18
POLICE	17
SAMU	15

Mairie de Fleury-sur-Orne
10 rue Serge rouzière
14123 Fleury-sur-Orne
Tél : 02.31.35.73.00
Fax : 02.31.35.73.17
Mail : mairie@fleurysurorne.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi au Vendredi :
8h45 - 12h00 et 13h30 - 17h30
(Fermeture à 17h00, le vendredi)
Samedi :
9h00 - 12h00 Permanence d'Accueil
- carte d'identité
- sortie de territoire
- inscription sur les listes électorales
- distribution de sacs poubelles

RÉSIDENCE SERVICE

Une nouvelle construction

Depuis quelques mois des travaux de construction ont lieu route d'Harcourt. Il s'agit d'une résidence service pour personnes âgées.
La pose de la première pierre a eu lieu au printemps dernier en présence de nos élus et de la Mutualité Française du Calvados.
Située entre l'école Jean GOUESLARD et la place Jean JAURES, elle ouvrira ses portes au printemps prochain.
L'établissement, agréé par le Conseil Général sera géré par la Mutualité Française du Calvados.

Comment ça marche ?

La résidence est composée de 48 logements du studio au T2. La redevance du futur locataire sera composée d'un loyer encadré (éligible à l'APL) et d'une prestation, selon la typologie de l'appartement.
Chaque résident sera locataire de son logement et pourra faire valoir un dossier APL auprès de la CAF en fonction de ses revenus. Le loyer est exprimé toutes charges comprises (chauffage, eau, électricité).
L'assurance habitation reste à la charge du locataire ainsi que la taxe d'habitation et la redevance télévision.
Plusieurs prestations sont incluses dans le forfait : 25 repas du midi par mois, le gouter, un service d'appel dans chaque appartement, un gardien 24h/ 24h, des animations, un partenariat avec les associations fleurysiennes, et un conseil de vie sociale.

Des prestations facultatives sont proposées : un plateau repas du soir, une buanderie pour le linge (achat de ticket), la possibilité pour la famille ou amis de déjeuner à la résidence.
Cette structure ancrée sur la vie locale possède une salle d'animation qui sera mise à la disposition de la Municipalité par convention pour des réunions, des animations, des vins d'honneur, pour des noces d'or par exemple.

Chaque résident pourra conserver ses choix de vie : médecin, infirmière, pédicure, aide à domicile etc, un partenariat avec le service du CCAS sera mis en place.

A l'entrée dans l'établissement, la personne doit être autonome (GIR 4 et 5). Au fil des ans, en cas de perte d'autonomie, la direction de la résidence s'engage à :

- mettre tout en œuvre afin que la personne puisse rester dans la structure si son état le permet ;
- faciliter l'entrée en établissement médicalisé.

Un partenariat avec un EHPAD sera mis en place afin de gérer dans l'urgence les situations difficiles.

Les inscriptions seront instruites par la Mutualité Française, une priorité sera donnée aux habitants de Fleury sur Orne.
Mutualité Française du calvados - 16, avenue du 6 juin – 14000 Caen – 02 31 27 77 00

PROJET DE VOIE VERTE LOUVIGNY-CLÉCY

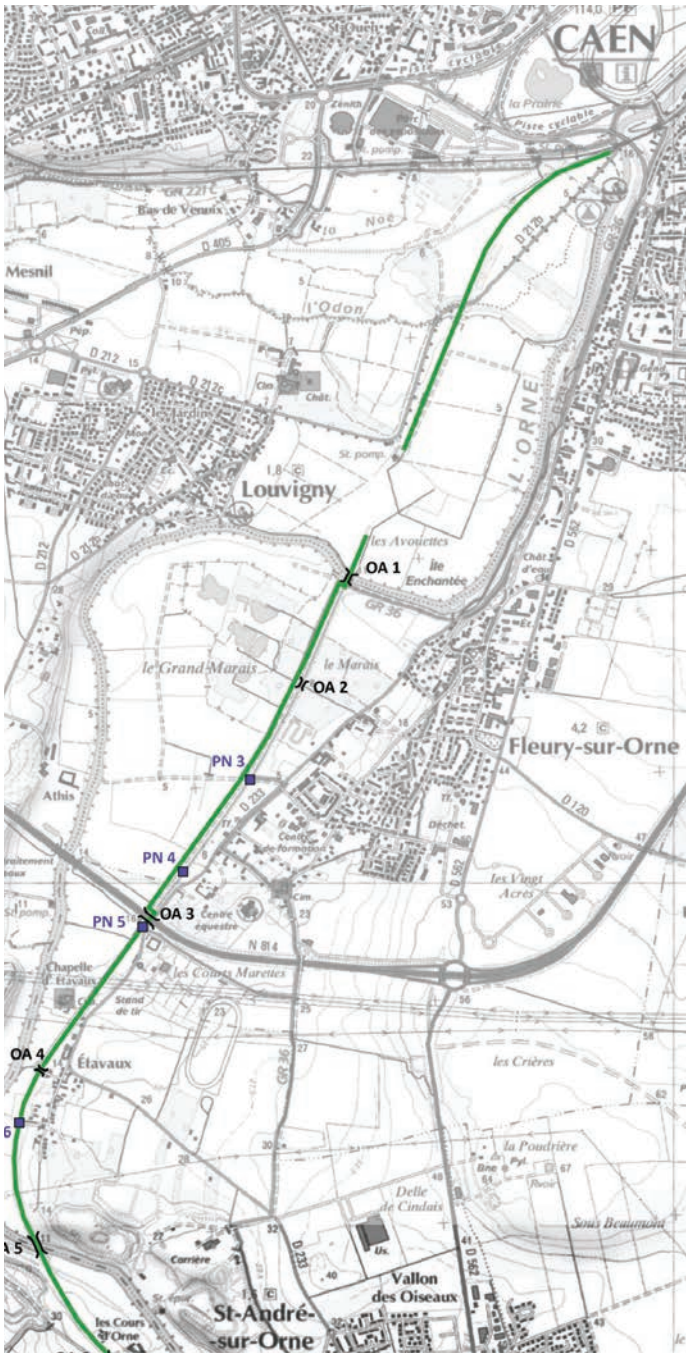

Source : acogec, AEI

Cette étude s'inscrit dans le projet de l'aménagement d'une voie verte entre Caen et Flers, sur le parcours de l'ancienne voie ferrée Caen-Flers. Elle fait suite à l'avant-projet sommaire (APS) rédigé en 2010, sur la ligne entre Caen et Flers, à la demande du Conseil Régional de Basse-Normandie.

Le Conseil Régional de Basse-Normandie a décidé d'intégrer dans le plan Rail 2020 (adopté le 25 juin 2009) l'exploitation touristique de la section Caen - viaduc de Clécy à court terme. A long terme (horizon 2020), l'étude de la remise en circulation totale de la ligne Caen-Flers est envisagée.

Le Conseil Général du Calvados a lancé le projet d'aménagement de la voie verte, avec la volonté de conserver l'activité vélorail en place sur une portion du tracé, ainsi que la mise en place d'un train touristique.

Cette ligne bénéficie d'un environnement paysager remarquable offert par la Suisse normande, et donne l'opportunité de redécouvrir les territoires qu'elle traverse. Elle permet d'appréhender le passé minier, industriel et agricole de la région.

De plus, la future voie verte traverse un territoire riche, très attractif d'un point de vue touristique, qui accueille déjà de nombreux réseaux de découvertes et de structures touristiques. Sa particularité est qu'elle serpente le long de l'Orne, et offre une nouvelle manière d'aborder les paysages de la vallée, ses méandres et ses rochers. A l'échelle du département, le plan vélo du Calvados de 2010 illustre la volonté de développer les liaisons douces, voies vertes, ou routes partagées. C'est dans le cadre de ce plan que le présent projet de voie verte s'inscrit.

La carte ci-contre montre que la voie verte en projet pourra être reliée à la voie verte qui relie Caen à la mer (Caen-Ouistreham), au nord, à la route partagée reliant Vire à Falaise, et à la voie verte de Flers au sud, qui la relie à la Loire, à vélo, par la vallée de la Mayenne.

D'un point de vue paysager, cette voie verte est une véritable opportunité pour reconnecter des hommes à leur territoire, en offrant une nouvelle façon de la parcourir, d'y redécouvrir le patrimoine régional et local, ainsi que de répondre à une demande en loisirs et activités de plein air.

Il est essentiel de considérer l'aspect d'intégration de la voie verte dans le territoire, et de la relier aux réseaux existants, afin de créer une offre complète de loisirs, que ce soit pour les randonneurs à pied, les cyclotouristes, les promeneurs, les VTTistes, les randonneurs équestres.

L'activité de vélo-rail actuellement pratiquée au sud du Val Maizet et au niveau de Pont Erambourg sera probablement étendue à une autre portion de la voie.

La première phase des travaux entre Louvigny et Grimbosq commencera au début de l'année 2012 et se terminera courant de l'été 2012.
Le coût des travaux s'élève à environ 5 millions d'euros TTC.
Une réunion publique sera organisée au dernier trimestre, avec les maîtres d'oeuvre de ce projet.

Lionel Muller
Maire Adjoint chargé
du développement en matière
d'équipements et d'infrastructures

BAPTÊME DE LA SALLE DE BOXE RAYMOND BERNARD

Raymond BERNARD était à la boxe, sur le ring d'abord puis autour du ring ensuite à préparer et encourager ses boxeurs, comme il était dans la vie : déterminé, actif et bienveillant. Il incarnait les valeurs attachées au sport et à la pratique sportive : le respect de soi, celui de l'adversaire, ou encore des règles du jeu, de l'arbitre et des juges ; le dépassement, la solidarité, l'esprit d'équipe, le goût de l'effort...

Raymond BERNARD se consacra à son club d'alors l'USCC, puis quelques années plus tard en créant avec ses amis Fleurysiens une section de boxe anglaise au sein de la JSF. La grande histoire de notre club était lancée autour de Raymond BERNARD, avec les bénévoles qui partageaient son engagement et ne comptaient pas leur temps.

CONCOURS FLEURIR FLEURY 2011

C'est devenu maintenant un rendez-vous annuel pour les Fleurysiens qui ont la passion des fleurs et du jardin : mais il faut le rappeler, ce concours des « maisons et balcons fleuris » est ouvert à tous et sur simple inscription. En effet, même si le nombre d'inscrits évolue légèrement, la participation reste encore l'affaire de quelques fidèles qui participent spécialement et avec conviction à l'embellissement de notre commune.

Les membres du jury sont passés à deux reprises début Juillet et début Septembre, en effet à ces deux périodes, la variété, la qualité et l'ampleur du fleurissement qui sont autant de critères s'apprécient différemment.

Le jury a donc attribué les 3 prix pour les balcons fleuris. Quant aux maisons, si le premier prix a fait l'unanimité des membres du jury, il a été décidé de décerner deux 2ème prix tant le résultat des efforts réalisés par les candidats est remarquable.

Comme annoncé au moment des inscriptions, tous les participants recevront un sac de terreau qui leur sera remis le Samedi 22 Octobre : rendez-vous donc à 11h00 salle Nicolas Oresme pour la remise des prix.

Lydie Prieur
Maire Adjointe chargée
de l'environnement

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Samedi 10 septembre, dès 8h, le gymnase s'anime. Les bénévoles de 18 associations, les enseignants les animateurs ou les jeunes de l'espace Jacques Higelin, du centre de loisirs et de l'Institut Médico-Educatif (IME) s'activent pour préparer leurs stands ou les animations qui seront proposées tout au long de la journée. L'ambiance est conviviale et la qualité des stands va en surprendre plus d'un. Le public découvre une vieille voiture sur le stand de l'amicale rétro-mobile. L'IME crée une surprise fortement appréciée avec son buffet de toasts. Tout au long de la journée, les clubs sportifs (foot, tennis de table, boxe-Full contact), le club canin CUCVO vont présenter des démonstrations de leurs activités. Le comité des fêtes va avoir du succès avec son stand restauration ainsi que la ligue de l'enseignement avec les différentes activités proposées pour les plus jeunes et ses fameuses petites crêpes.

Les objectifs de cette fête ont été atteints. Cette fête a permis des échanges entre associations et fait découvrir les associations et les activités proposées sur la commune aux fleurysiens nouveaux ou non, dans une ambiance agréable et joyeuse.

Les nombreux visiteurs a apprécié les spectacles des échassiers et du magicien.

Prochainement, la mairie qui avait pris l'initiative de cette fête et qui l'a pilotée, va réunir les associations pour un bilan et voir la suite.

Jacqueline Baury
Maire Adjointe chargée de la culture,
du développement de la vie associative

LES ANCIENS

Le voyage

Le mercredi 15 juin dernier, le CCAS a proposé aux anciens de la ville un voyage d'une journée dans l'orne. Ainsi, 102 personnes ont pu visiter le Haras du Pin, le matin, et après un bon repas chacun a choisi de visiter le château de Carrouges ou la ville de Bagnoles de l'Orne.

Le banquet

Le dimanche 2 octobre dernier, le CCAS a invité les anciens au banquet du 3ème âge. 213 personnes sont venues manger un repas préparé par le Laetitia à Hérouvillette et animé par l'orchestre Gilles Gayet de Saint Martin de Fontenay.
Les doyens du jour étaient Mme Vitaline Couché, née le 09/02/1920 et M. André Celitha, né le 13/11/1924.

NOUVELLES CLASSES À L'ÉCOLE MATERNELLE

Depuis la rentrée, les enfants de l'école maternelle bénéficient de deux nouvelles classes aménagées à l'étage de l'établissement.

RAM, DEUX COMMUNES, UN SEUL PROJET, ET UN NOUVEAU NOM

Né à Fleury en 2005, le RAM ne cesse d'évoluer depuis. En 2008, la commune de Louvigny a souhaité se joindre à nous. Ouvert à plein temps depuis le 1er septembre 2008, le RAM n'avait pas encore de nom, aujourd'hui c'est fait, il s'appelle « RAM Stram Gram ». Sandra Leclerc accueille les parents et les assistantes maternelles, les mardis et jeudis à Fleury et les lundis et les vendredis à Louvigny. En cette rentrée, Louvigny inaugure d'ailleurs de nouveaux locaux dédiés.

Le RAM propose :

- aux parents des informations, un soutien dans leur fonction d'employeur, des animations
- aux enfants des activités d'éveil et des sorties
- aux assistantes maternelles des informations, des rencontres, des formations...

Le relais est un service gratuit qui a pour objectif d'aider les parents, et les assistantes maternelles à se rencontrer, se connaitre, dans le souci permanent d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants à domicile.

Jézabel Sueur
Maire-Adjointe chargée des affaires scolaires

ZOOM SUR... LES DÉFIBRILATEURS

La commune s'est muni ces derniers mois de défibrillateurs, ils ont été installés dans différents endroits, et plus particulièrement dans les enceintes sportives, un a été mis dans le gymnase, le second a été mis dans les vestiaires du stade et le troisième est mobile et à disposition de l'élu d'astreinte.
Ces défibrillateurs sont identiques à ceux installés dans les pharmacies du centre-ville de CAEN . En ce qui concerne l'utilisation, des formations seront mises en place par la municipalité dans les mois à venir. Dans un premier temps celles-ci seront proposées aux élus et utilisateurs des locaux sportifs.
Un défibrillateur sera bientôt mis en place à l'initiative de la pharmacie sur la place JEAN JAURES. D'autres installations sont prévues dans la commune en 2012.

Franck Savary
Conseiller Municipal chargé du sport

Travaux d'assainissement, d'eau potable et de chaussée, rue François Mitterrand

Les travaux d'assainissement et d'eau potable se sont déroulés cet été. Les travaux de la chaussée sont prévus d'ici la fin d'année.

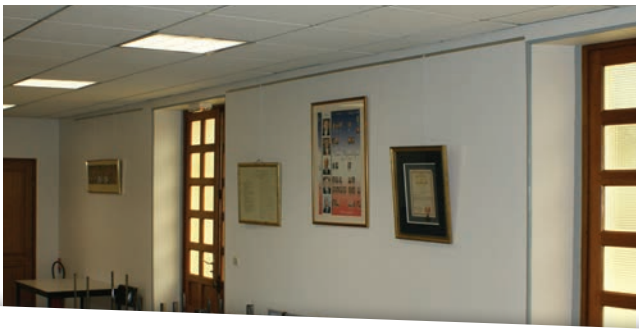

Mairie

Le Service Technique a effectué des travaux de peinture et d'éclairage dans la salle du Conseil et rénové le 1er étage.

Chemin de l'école Jean Goueslard

Le Service Technique a réalisé un chemin sécurisé, rue François Mitterrand.

Ecole Jean Goueslard

Une entreprise a rénové la toiture du préau.
Durant les vacances scolaires de la Toussaint, le Service Technique en peindra la charpente.

Gymnase

Le Service Technique a rénové le sol et le mur de la salle de tennis de table et a, également, peint les murs du bureau et de la réserve.

Salle Pasteur

Le Service Technique a repeint la salle. Une entreprise a rénové le circuit de chauffage.

Bien sur de nombreux autres travaux ont été effectué dans la commune, en voici quelques exemples :

Secours populaire : réabilitation d'une salle et du hall.
Foyer des Personnes Âgées : rénovation d'un deuxième logement et changement de la porte d'entrée.
Presbytère : installation de fenêtres et de la porte d'entrée en PVC.
Réparations diverses suite à des actes de vendalisme

Roger Bruneau
Conseiller Municipal chargé des travaux

LES LIANES, PERFORMANCE ET SIMPLICITÉ AU QUOTIDIEN

Les Lianes, « Lignes À Niveau Elevé de Service », constituent avec le tram l'armature du réseau Twisto avec une fréquence soutenue, des itinéraires simples et des horaires constants toute l'année.

L'amplitude horaire importante de circulation des bus (de 5h30 à 00h30) permet de répondre aux besoins des nombreux salariés et de s'adapter aux horaires variables de travail.

Desservant les grands quartiers de l'agglomération et les principales zones d'emploi (liaisons est/ouest), ces lignes assurent 25% de la fréquentation totale du réseau.

Les Lianes, reconnaissables grâce à un logo décliné sur les véhicules et sur les arrêts desservis, offrent un service 7 jours sur 7. Les bus circulent de 5h30 à 00h30 du lundi au samedi et de 9h00 à minuit le dimanche. Un bus passe toutes les dix minutes pour les lianes 1 et 2 toutes les quinze minutes pour les lianes 3 et 4.

Grâce à une information dynamique sur écran plat et sonorisé à bord des véhicules, les voyageurs peuvent suivre la progression de leur trajet en temps réel.

LIANES 4

DES NOUVEAUTÉS À FLEURY-SUR-ORNE

Viacités a anticipé l'ouverture d'Ikéa le 2 novembre prochain. Les Lianes 4 iront désormais jusqu'à Fleury-sur-Orne depuis Hérouville-Saint-Clair, en passant par le centreville de Caen.
Résultat : un bus toutes les 15 minutes (contre 22 min.) et une nouvelle amplitude horaire de 5h30 à 00h30 (contre 6h-22h).

Fréquence :
1 bus toutes les 15 minutes toute la journée en semaine. La Lianes 4 circule 7 jours sur 7, de 5h30 à 0h30 du lundi au samedi et de 9h à 23h le dimanche et les jours fériés.

Correspondances Tram :
Aux stations St-Pierre, Quatrans, Place de la Mare, Université avec les trams A et B
et la station Grâce de Dieu avec le tram B.

La desserte scolaire et universitaire :
- Collèges St-Michel, Varignon, le CLE à Hérouville-St-Clair et St-Pierre Lébisey, Lemière à Caen,
- Lycées Malherbe, Rostand, Fresnel et Ste-Marie à Caen,
- Campus 1.

En complément :
- depuis Hérouville-St-Clair, à l'arrêt «Nouvel Horizon», le direct J permet de rejoindre le collège Lechanteur, les lycées Dumont d'Urville, Laplace et Ste-Marie.
- depuis Hérouville-St-Clair (le Bois), le direct D dessert le lycée Allende et le collège Nelson Mandela.
- depuis Fleury-sur-Orne, le direct U dessert le collège Pagnol et les lycées Rostand et Fresnel.

LE DISPOSITIF GLOBAL « INFO EN TEMPS RÉEL »

Savoir à tout moment, en temps réel, quand passe le bus ou le tram, c'est possible. De nombreux outils faciles d'accès sont désormais disponibles : du site internet au téléphone mobile.

« Dans combien de temps passe mon bus ? Mon tram ? »
La question est classique. Pour y répondre, Twisto propose un service d'information horaires en temps réel. Pour connaître les « prochains passages » d'un bus ou tram à un arrêt donné, il tient compte des conditions de circulation.

Twisto.fr
A la rentrée 2011, les « Prochains passages » sont accessibles dès la page d'accueil.
Les usagers ont la possibilité de personnaliser leurs informations en sélectionnant les arrêts préférés. Nouveau look, nouvelle cartographie dynamique, nouveaux services, le site internet s'adapte aux attentes des internautes !

Twisto.mobi
L'idéal en situation de mobilité ! Accessible depuis tous les smartphones, le site mobile de Twisto permet de rester en contact. Lancé à la rentrée 2010, il a déjà conquis de nombreux voyageurs. Twisto.mobi évolue avec un accès direct au service « Prochains passages ».

Les Flashcodes et Tags NFC débarquent !
Nouveauté de la rentrée : les 1 145 points d'arrêt du réseau sont équipés de Flashcodes et Tags NFC qui permettent d'obtenir les temps d'attente avant les prochains passages de bus ou tram. En plus, l'usager peut obtenir de l'info trafic (déviations, etc.) et peut désormais localiser sur un plan les arrêts situés à proximité.

Source : réseau viacités, viacités.org

Activités & Associations

FLEURY-SUR-ORNE

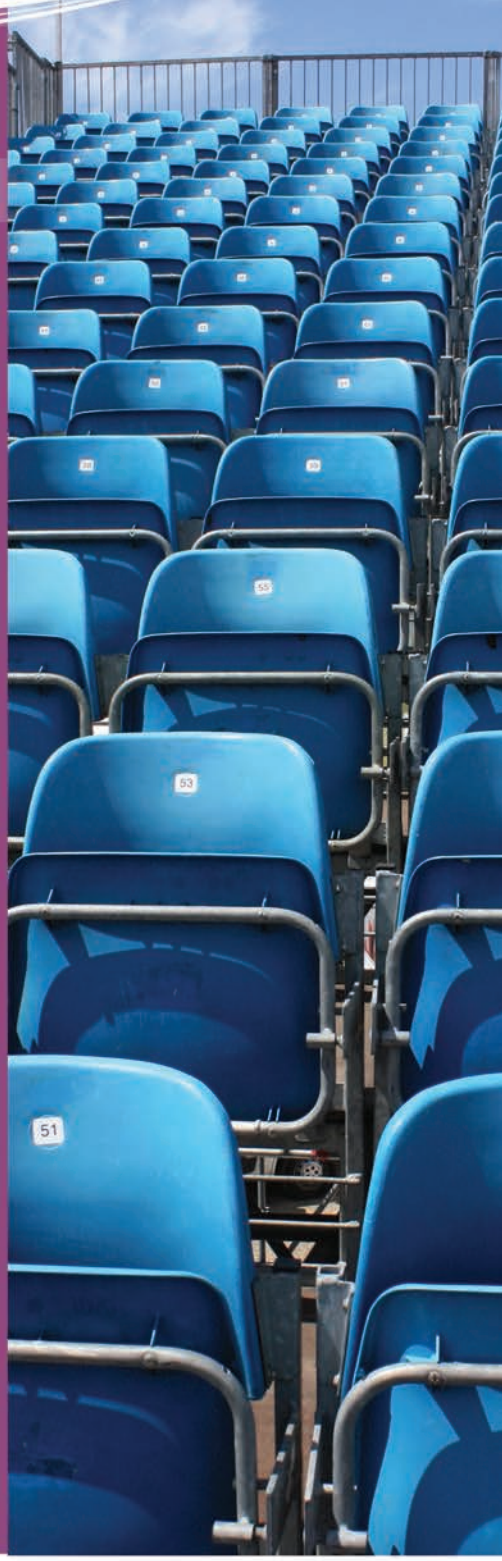

SPORTS

Jeunesse Sportive Fleurysienne

■ Basketball
Thierry BOUVILLE
Tél : 02.31.84.12.33

■ Boxe anglaise
Michel BERTRAND
Tél : 06.15.27.71.18
Site : jsfboxeanglaise.skyrock.com

■ Football
Dominique DUGOUCHET
Tél : 06.18.49.35.80
E-mail : dominique.dugouchet@wanadoo.fr
Site : jsffoot.footeo.com

■ Full contact
Pascal JEANNE
Tél : 07.60.86.02.56

■ Pétanque
Amicale Bouliste
Jean-Claude DEVAUX
Tél : 06.60.10.56.70
E-mail : devauxjc@aol.com

■ Tennis
Fleury Tennis Club
Jean VADELEAU
Tél : 02.31.52.12.99

Foyer Laïque d'Éducation Populaire

■ Badminton
Florence ARNAULD
Tél : 02.31.93.22.56
E-mail : flarnauld@yahoo.fr

■ Cyclotourisme
Didier MACHUE
Tél : 06.31.34.70.85
E-mail : didier.machue@hotmail.fr

■ Gymnastique
Marguerite TOUTAIN
Tél : 02.31.83.71.92

■ Randonnée
Xavier TOUTAIN
Tél : 02.31.83.71.92
E-mail : xavier.toutain@sfr.fr

■ Volley
Karine ANTOLEIN
Tél : 06.62.36.70.76
E-mail : karine.antolein@free.fr

■ Tennis de table
Club Sportif Pongiste
Jean-Claude HIROUT
Tél : 06.26.80.02.53
E-mail : jean-claude-hirout@orange.fr

Mairie de Fleury-sur-Orne . 2011
www.fleurysurorne.fr

FLEURY SUR ORNE

ENFANCE ET JEUNESSE

Centre d'Animation Enfance Jeunesse Ligue de l'Enseignement

Tél : 02.31.83.10.07

■ Centre d'animation
Anne VILLON

■ Centre de loisirs
Caroline CHARUEL

■ Local jeunes
Gaëtan BONJOUR

■ Assistante maternelle

Relais d'Assistantes Maternelles ▪ Mutualité française

Sandra LECLERC
Tél : 02.31.72.08.52

■ Sport scolaire

Union Sportive d'Education Populaire

Marc LE DISERT
Tél : 02.31.52.11.19

■ Conseil de parent d'élève

F.C.P.E. Maternelle et Primaire

Gaelle LEMOINE-CRUCHON
Tél : 09.53.78.12.75

■ Conseil de parent d'élève

F.C.P.E. Collège M. PAGNOL

Rosa CACHOIR
Tél : 02.31.83.02.85

CULTURE

■ Actions culturelles

Union Fleuysienne d'Actions Culturelles

Pascal HOORELBEKE
Tél : 02.31.34.25.17 (Soir)
E-mail : hoorelbeke.pascal@wanadoo.fr
Site : www.fleurysurorne.fr
rubrique

■ Conférences - Cours

Université Inter-Ages

Marcel GUILLET
Tél : 02.31.84.61.57

■ Cours de musique

Espace Musical Jacques Higelin

Jean-Baptiste LEVIGOUREUX
Tél : 06.30.49.46.54
E-mail : teachoeur@orange.fr
Site : www.fleurysurorne.fr
rubrique ■ *Services en ligne* ■

■ Festival de musique reggae

Association UNITY

Frédéric LEVÉE
Tél : 06.60.86.61.64
E-mail : blacky972@hotmail.fr

■ Lecture

Bibliothèque Pauline Roland

Perrine SAVARY
(&) Association "Lire à Fleury"
Tél : 02.31.84.31.94
E-mail : bibliotheque.fleurysurorne@orange.fr
lireafleury@overblog.com

JUMELAGES

■ Jumelage Sénégalais

Comité de jumelage Fleury-sur-Orne ❖ Ouonck/Dieba

Nicole LE BONNOIS
Tél : 02.31.83.11.52
E-mail : nicole.lebonnois@free.fr
Site : kassoumay.over-blog.com

■ Jumelage Allemand

Comité de jumelage Fleury-sur-Orne ❖ Waldbuttelbrünn

Yveline HUBERT
Tél : 02.31.84.55.58 (Samedi après-midi uniquement)

Ceci est une liste non exhaustive.
Elle prend en compte les associations référencées à la mairie.

PASSIONS ■ LOISIRS

■ 3ÈME ÂGE
Club de l'Amitié
Claudine DAUSSY
Tél : 02.31.83.89.20

■ DRESSAGE CANIN
C.U.C.V.O
(Club d'Utilisation Canine de la Vallée de l'Orne)
Daniel VIARD
Tél : 02.31.79.41.27
(Samedi après-midi uniquement)

■ ORGANISATION DES FÊTES
Comité des Fêtes
Patrice MAUGER
Tél : 06.60.34.15.91

■ ASSOCIATION DE COMMERÇANTS
UCIA du Coeur de Bourg
Virginie FARON
Tél : 02.31.84.66.24
E-mail : ucia.coeurdebourg@gmail.fr

■ JARDINS COLLECTIFS
Jardins ouvriers
Guy FOURNIER
Contact par courrier adressé
à la mairie (10 rue Serge Rouzière).

■ VOITURES DE COLLECTION
Amicale Rétromobile
Jean-Pierre RENAULT
Tél : 02.31.34.57.83
Site : amicaleretromobilefleury.e-monsite.com

■ DANSE
Les Amoureux du Rétro
Yves PAYSANT
Tél : 02.31.72.53.00

■ MUSIQUE
Les Échos de l'Orée du Bois de Fleury
Jean-Pierre MARLIER
Tél : 02.31.85.79.01

ASSOCIATIONS THÉMATIQUES

■ ANCIENS COMBATTANTS
F.N.A.C.A.
(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie)
André PERRETTE
Tél : 02.31.82.67.47

■ DÉFENSE DE L'HABITANT
A.P.L. Joly
Claude TIRELLE
Tél : 02.31.34.28.64

■ CONSOMMATION BIOLOGIQUE
A.M.A.P.
(Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)
Valérie MORIN
Tél : 02.31.34.47.97
ou Odile LE DISERT
Tél : 02.31.84.23.09

■ DON DU SANG
Amicale des donneurs de sang
Flora ELIE
Tél : 02.31.24.02.78

■ DÉFENSE DE L'HABITANT
Fleury Hors d'Eau
Odile MEREL
Tél : 02.31.82.31.29

■ SECOURS POPULAIRE
Secours populaire français
Béatrice PARIS
Tél : 06.73.55.73.36

Actualités et informations sur le site www.fleurysurorne.fr

Annuaire utile

SERVICES

Mairie ■ 02.31.35.73.00 ■ mairie@fleurysurorne.fr
10 rue Serge Rouzière, 14123 Fleury-sur-Orne
C.C.A.S ■ 02.31.35.73.01 ■ ccas@fleurysurorne.fr
Déchetterie ■ 0.800.00.14.29

Scolaires

Collège Marcel Pagnol ■ 02.31.82.25.42
IME André Bodereau ■ 02.50.01.33.13
Ecole maternelle ■ 02.31.82.37.57
ematernelle-fleurysurorne@wanadoo.fr
Ecole Jean Goueslard ■ 02.31.52.11.19
ec-primaire-fleury@orange.fr
Garderie primaire ■ 02.31.84.30.09
Garderie maternelle ■ 02.31.82.37.57
Restaurant scolaire ■ 02.31.84.30.09

Emplois

Cellule emploi ■ 02.31.84.30.59
Pôle Emploi ■ 39 49

CONTACTER VOS ÉLUS

Mairie ■ 02.31.35.73.00
Numéro d'urgence des élus de Fleury-sur-Orne
(en dehors des heures d'ouverture de la Mairie) 06.76.48.59.00
Philippe DURON, Député du Calvados
(permanence parlementaire) ■ 02.31.96.49.91
Eric VÈVE, Conseiller Général
(permanence le deuxième samedi de chaque mois en Mairie entre 10h et 12h) ■ 02.31.57.14.26 ou 02.31.57.14.29 ou 02.31.57.14.41

SITES INSTITUTIONNELS

Caen la mer ■ www.caenlamer.fr
Conseil Régional de Basse-Normandie ■ www.cr-basse-normandie.fr
Conseil Général du Calvados ■ www.cg14.fr
Préfecture du Calvados ■ www.calvados.pref.gouv.fr
Service-Public.fr ■ www.service-public.fr

NUMÉROS D'URGENCE

- **Numéro d'urgence mairie** (en dehors des heures d'ouverture de la Mairie) 06.76.48.59.00
- **Sapeurs pompiers** ▪ 18
- **SAMU** ▪ 15
- **Commissariat de police** ▪ 17
- **Police de proximité** ▪ 02.31.35.76.85
- **S.O.S Médecins** ▪ 36 24
- **Centre Anti-poisons** ▪ 02.35.88.44.00
- **Pharmacie de garde** ▪ 3237 (numéro audiotel 24/24h, 0,34€ TTC/min)
- **Urgences dentaires** ▪ 02.31.85.18.13 (Service des urgences, dimanches et jours fériés)
- **C.H.U.** ▪ 02.31.06.31.06
- **C.H.R.** ▪ 02.31.27.27.27

Création : Yoann Chatelain - Impression : Imprimerie Le Brun - Photos : Mairie, N.Kwarcielinski, sxc.hu - Ne pas jeter sur la voie publique

Quartiers des Hauts de l'Orne

Fleury, lieu stratégique de développement au coeur de l'agglomération.

Caen la mer

Le contexte géographique et urbain

Le site des Hauts de l'Orne est situé sur la commune de Fleury-sur-Orne dans le secteur Sud de l'agglomération de Caen. Il s'agit d'un secteur non urbanisé de 46 Ha environ, en limite d'un tissu urbain déjà constitué : le bourg de Fleury, la ville d'Ifs et Caen, le périphérique de l'agglomération au Sud.

Une zone d'habitat communautaire et une extension majeure de la commune de Fleury

Le site des Hauts de l'Orne est l'une des grandes réserves foncières à l'intérieur du périmètre de l'agglomération. Son urbanisation va jouer un rôle important dans le rééquilibrage entre le Nord et le Sud de l'agglomération et dans la mise en place d'une mixité sociale dans les quartiers. La réalisation de ce nouveau quartier à également des conséquences importantes sur la commune de Fleury dont la population et le tissu urbain auront doublé au terme du projet.

Pôles de vie et activités sur le secteur

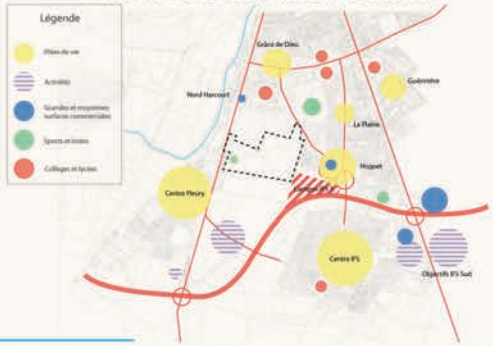

Le secteur du projet est une zone entourée par le bâti :
zones pavillonnaires au Nord, à l'Est et à l'Ouest, et parc d'activités au Sud.
Les pôles de vie et activités sont répartis de manière homogène autour du secteur. Dans le prolongement de cette tendance encouragée par les lois issues du Grenelle, la ZAC des Hauts de l'Orne accueillera une diversité des fonctions.

Réseau d'agglomération

La situation du projet est stratégique de part sa desserte immédiate par le boulevard périphérique et par les voies radiales qui relient directement le centre de Caen à la ville de Fleury-sur-Orne. Cette accessibilité accrue fait du secteur des Hauts de l'Orne un secteur de projet voué à se développer.

Une démarche AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) comme fondement de la réflexion du projet

Les objectifs
- Contribuer au respect des exigences réglementaires en matière d'environnement
- Faciliter l'intégration des politiques environnementales dans le projet
- Concrétiser les principes d'une qualité urbaine plus durable
- Assurer la qualité environnementale des projets urbains

La Communauté d'Agglomération a élaboré une charte de qualité pour les zones d'habitat communautaires dont l'objectif est d'inscrire la qualité environnementale au coeur de nouveaux projets d'aménagement et d'en faire des opérations exemplaires. Afin de remplir ces objectifs, la Communauté d'agglomération, en partenariat avec la Région et l'ADEME, a lancé une étude de programmation urbaine sur le quartier des Hauts de l'Orne selon une approche environnementale de l'urbanisme (AEU)

Le diagnostic environnemental et urbain

Un diagnostic thématique croise les approches environnementales et urbaines : la géographie, le climat, le parcellaire et les chemins, l'environnement, les sites archéologiques et les carrières , hydro-écologie et écogestion de l'eau, l'environnement sonore, les pôles de vie (commerces, équipements, activités) sur le secteur, l'organisation des déplacements.

Le contexte législatif et réglementaire

Une opération en conformité avec les documents d'urbanisme supérieurs

- **Le PLH**

Objectif de 1.400 logements par an entre 2009 et 2016
- la densité minimale moyenne nette ne devra pas être inférieure à 31 logements par hectare.
- la proportion de logements collectifs et/ou intermédiaires ne pourra être inférieure à 70% des logements construits dans la couronne urbaine et les pôles de proximité d'agglomération.

- **Le SCoT** (Schéma de Cohérence Territoriale)
  - Promouvoir un nouveau mode de développement, durable et ambitieux : un "SCoT du Grenelle"
  - Protéger la biodiversité, les continuités écologiques et la ressource en eau
  - Lutter contre les émissions de gaz à effet de serre
  - Viser la production d'espaces urbains plus denses et mixtes (mixité sociale, mixité des formes et des fonctions) afin de limiter l'étalement urbain

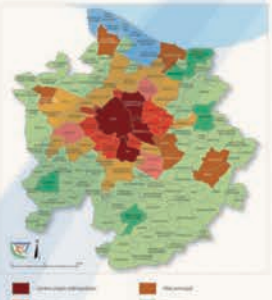

Le Grenelle Environnement cadre le projet

7 grands objectifs sont venu élargir le champ d'application du Code de l'Urbanisme (article L.121-1)

- la restructuration des espaces urbanisés
- le développement rural
- la diversité des fonctions urbaines et rurales
- l'amélioration des performances énergétiques
- le développement des communications électroniques
- la diminution des obligations de déplacements
- la préservation et la remise en état des continuités écologiques

Agence Rousseau Urbanisme — Initial consultants — ADEME — Région Basse-Normandie — FLEURY sur Orne

Quartiers des Hauts de l'Orne

Des enjeux intercommunaux

Les enjeux et objectifs environnementaux à l'issue du diagnostic

- Traiter les franges avec le tissu existant, réaliser la couture urbaine entre le bourg ancien et le futur quartier le long de la rue d'Harcourt
- Assurer une continuité paysagère entre les grands espaces verts et de loisirs situés aux franges du site
- Hiérarchiser les voies, desservir le quartier par les transports en commun, créer des cheminements doux, faire cohabiter les modes de déplacement
- Offrir aux habitants un environnement paysager et urbain propice au développement du lien social, à l'échelle communale et intercommunale
- Créer des lieux de vie et de ville : mixité fonctionnelle, générationnelle et sociale
- Permettre une évolution maîtrisée de la commune de Fleury
- Associer gestion des eaux pluviales (que le sens naturel de la pente fait converger vers le site) et paysage
- Maîtriser l'énergie par une certaine compacité du bâti
- Prendre en compte les contraintes du terrain
- Tirer parti des qualités environnementales du site pour donner de la valeur d'usage aux logements et améliorer la qualité de vie .

Un secteur de projet à mettre en cohérence

Plusieurs ensembles viendront composer le territoire urbanisé de la commune de Fleury-sur-Orne.
- Le centre ville, les services et les équipements, situés à l'Ouest de l'avenue d'Harcourt,
- À l'Est de cette même voie, les quartiers des Hauts de l'Orne, adjacents aux communes d'Ifs et de Caen.
- Plus au Sud, en bordure du boulevard périphérique, se tient le parc d'activités.

Le nouveau maillage viaire viendra relier entre elles ces différentes composantes du territoire communal, formant ainsi une seule et même entité urbaine dans une cohérence d'ensemble.

La situation géographique des quartiers des Hauts de l'Orne, juxtaposés aux communes de Caen et d'Ifs, conduit à une réflexion intercommunale sur les plans de la mobilité, des déplacements, des aménagements, fonction, et usage des voies.
Des créations et prolongements de voies douces (vélos et piétons) sont à prévoir entre les différents pôles et territoires afin d'encourager une mobilité plus douce comme alternative à l'utilisation de la voiture.

Au sein même du projet, la priorité sera donnée aux déplacements doux, ce qui apportera au quartier un confort visuel, auditif, et paysagé.

Carte des ensembles

Un projet, trois quartiers

Le quartier des Hauts de l'Orne peut se décomposer en trois quartiers aux enjeux distincts :
- Un premier quartier (en rouge) viendra faire la connexion avec le centre ville de Fleury-sur-Orne.
- Un cœur de quartier (en bleu), qui fera l'objet d'une certaine centralité (commerces, équipements, logements). Des trois quartiers, il reflètera l'image identitaire la plus forte.
- Un troisième quartier aura une fonction d'entrée de ville , et fera la couture urbaine avec la ville d'Ifs.

L'enjeu principal étant d'assurer une greffe urbaine réussie avec le tissu environnant comme avec le fonctionnement de la ville, tout en attribuant au projet d'ensemble une identité propre.

Orientations générales d'aménagement

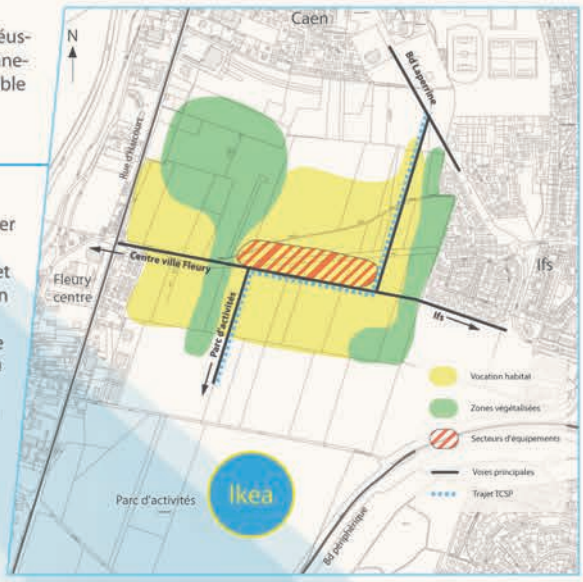

Un projet porteur de solutions

Pour contrer le phénomène de l'étalement urbain, le SCoT fixe comme objectifs pour la ville de renforcer la dynamique de construction et de valoriser le potentiel de densification du tissu urbain.
L'urbanisation du secteur des Hauts de l'Orne se justifie par son enclavement entre des zones de bâti, et respecte ainsi les objectifs de densification du SCoT afin de limiter l'étalement urbain et la consomation d'espace agricole.
Par ailleurs, la croissance démographique de la métropole est de plus en plus modérée. Pour pallier ce phénomène, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévoit l'aménagement d'un quartier de 1 300 à 1 800 logements sur le secteur des Hauts de l'Orne.
Les orientations d'aménagement respectent les objectifs du PLU, en dédiant la majorité de la surface du projet à l'habitat. Une zone d'équipements et de commerces viendra conforter la présence d'un cœur de quartier et assurer une mixité fonctionnelle à l'échelle du secteur. Des liaisons viaires entre Ifs et Caen seront créées.

Agence Rousseau — Initial consultants — ADEME — Région Basse-Normandie — FLEURY

UNE DÉLÉGATION DE OUONCK À FLEURY

Cette venue est très importante pour permettre un échange sur les projets, le développement de la communauté rurale et l'évolution des liens existants entre les deux collectivités. D'autre part, chaque fleurysien, s'il le souhaite, pourra rencontrer nos amis de Ouonck et échanger avec eux sur la vie au Sénégal.

C'est donc avec beaucoup d'impatience, d'émotion et d'intérêt que nous allons accueillir :

- Mamadou BADJI, président de la communauté rurale (l'équivalent de notre maire),
- Modou Khabane FALL, percepteur de Bignona
- Khady SAGNA, secrétaire du Groupement de femmes de la communauté rurale.

Nos amis visiteront la commune, iront à la rencontre des associations et des élèves des écoles mais le séjour comprendra également des temps d'échanges et de travail avec le conseil municipal et le comité de jumelage. Nous ferons un bilan des projets réalisés avec le soutien de la commune de Fleury et en particulier, la construction des deux écoles maternelles sous la maîtrise d'ouvrage du conseil rural (l'équivalent de notre conseil municipal). D'autre part, madame Khady Sagna donnera un compte rendu du projet de micro-crédits mis en place pour la création d'activités génératrices de revenus.

La délégation aura la chance de pouvoir assister à plusieurs évènements de l'édition d'octobre 2011 du festival régional des Afrikales sur les cultures africaines et la solidarité internationale.

Ainsi, elle participera le 18 octobre à la journée de table ronde et d'ateliers sur le thème « 20 ans de coopération décentralisée », organisée en collaboration par la mairie de Fleury et l'association des Afrikales. Nous aurons l'honneur de bénéficier de la participation de représentants de l'ambassade du Sénégal.

La journée se terminera à 17h30 par une pièce de théâtre « Les mots qui tuent » avec la compagnie sénégalaise, Bou Saana, qui vient justement de la région où se situe la communauté rurale de Ouonck. Cette journée est ouverte à tous, en s'inscrivant en mairie. Vous pouvez aussi ne venir qu'à la pièce de théâtre (entrée libre et gratuite).

Afin de permettre à chaque fleurysien de faire connaissance avec les représentants de la communauté rurale de Ouonck, vous êtes invités à un pot d'accueil le samedi 15 octobre à 11h30 en mairie.

Jacqueline Baury
Maire Adjointe chargée
des relations internationales

RÉALISEZ VOS PROJETS

Vous souhaitez promouvoir un projet individuel ou collectif,
la mairie peut sans doute vous aider à le formaliser.
Mail : mairie@fleurysurorne.fr

CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE NOTRE COMMUNE

Vous êtes intéressé par l'histoire de Fleury-sur-Orne,
Vous avez des documents, des témoignages, des photos...
Vous souhaitez partager avec d'autres votre passion,
Faites-vous connaître en mairie.
Mail : mairie@fleurysurorne.fr

INSCRIPTION ÉLECTORALE
DÉMARCHE

Principe

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (ayant été recensé à 16 ans à Fleury-sur-Orne).

En dehors de cette situation, toute demande d'inscription ou de modification sur la liste électorale doit être signalée en Mairie avant le 31 décembre, dernier délai, pour être effective l'année suivante à compter du 1er mars. L'inscription sur les listes électorales est une démarche personnelle et obligatoire.

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin.
- Être de nationalité française. (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes).
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de son domicile (ou de sa résidence : dans ce dernier cas, il faut y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois).
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans.
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti à résidence en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

En vous rendant à la Mairie avec les pièces exigées :
Formulaire d'inscription : disponible en mairie.
Pièce d'identité :

- Pièce d'identité française (passeport ou carte nationale d'identité) en cours de validité.
- Si vous venez d'acquérir la nationalité française et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine (ou titre de séjour) + une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité)
- Justificatif de domicile :

Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, impots, quittance de loyer informatisée).
- S'il s'agit du domicile de vos parents : justificatif de domicile de vos parents (EDF, impots, quittance de loyer informatisée) + attestation sur l'honneur (sur papier libre) du parent dont le nom figure sur la facture avec indication de l'adresse. Attention : si les noms de l'enfant et des parents sont différents : fournir une photocopie du livret de famille (page du parent et de l'enfant).
- S'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune.
- Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.
- S'il s'agit du domicile d'un tiers (concubin, ami, parent autre que père et mère...) : attestation de l'hébergeant, pièce d'identité de l'hébergeant, document récent attestant de votre adresse (attestation carte vitale, dernier bulletin de paie etc.).

Attention ! Les factures de téléphones portables ne sont pas acceptées.

Par Internet avec mon.service-public.fr
Un nouveau téléservice vous permet de vous inscrire sur les listes électorales. Disponible 24 heures/24, 7 jours/7, la procédure est simple et gratuite. Il suffit de créer un compte sur mon.service-public.fr pour accéder à la démarche « Demande d'inscription sur les listes électorales », de répondre aux quelques questions en ligne, de numériser les pièces justificatives et d'envoyer le tout. En quelques clics, la demande est transmise à la commune de résidence.

mon.Service-Public.fr
Le compte personnel des démarches en ligne

source : www.fontenay-sous-bois.fr

LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE.

■ Garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

■ Il doit s'effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Plus d'informations sur www.defense.gouv.fr/jdc

État Civil

Naissance

- **Lison BLAIS** née le 10 mai à Caen
- **Nathan BOUET** né le 21 janvier à Caen
- **Tylian DEULEY** né le 1er juin à Caen
- **Timothé DORÉ** né le 15 avril à Caen
- **Lucas DUDOUIT** né le 24 février à Caen
- **Aronne FANZINI** né le 22 février à Caen
- **Jeanne GILLERON** née le 19 mai à Caen
- **Youness HAMADOU** né le 28 mai à Caen
- **Heiko HOULÈS--CARRE** né le 04 janvier à Caen
- **Lola HOUSSAYE** née le 17 mai à Caen
- **Ahmed LAHMAR** né le 28 janvier à Caen
- **Léonie LAMY** née le 30 mars à Caen
- **Enzo LAZANIE** né le 27 février à Caen
- **Camille MARIE** née le 03 juin à Caen
- **Marley MENU** né le 29 juin à Caen
- **Lorys MOREIRA** né le 20 avril à Caen
- **Nina PAPILLON** née le 17 avril à Caen
- **Jérémy PLU** né le 05 mai à Caen
- **Cloé POULARD** née le 06 janvier à Caen
- **Lylou PRÉVOST** née le 24 mai à Caen
- **Anna PUSTELNIK** née le 31 mai à Caen
- **Yanis RABJA** né le 11 février à Caen
- **Shana RAGOT--NOUET** née le 14 janvier à Caen
- **Soren VALLÉE** née le 24 mars à Caen

Mariage

- **Alain MARAIS** et **Liliane TERRIEN** mariés le 21 février à Fleury/Orne
- **Roger THOMAS** et **Angèle BIDJIME** mariés le 16 avril à Fleury/Orne
- **Anthony DURAND** et **Sabrina MERAH** mariés le 15 mai à Fleury/Orne
- **Romain ALAU** et **Marie LESAUNIER** mariés le 28 mai à Fleury/Orne
- **Arménio LOURENÇO LOPES FELISMINO** et **Solène LEPAON** mariés le 28 mai à Fleury/Orne
- **Nicolas MORAND** et **Delphine DESERT** mariés le 04 juin à Fleury/Orne

Décès

- **Colette BLONDEAU veuve BRUNET**, décédée le 16 janvier à Caen
- **Alain DUDOUIT** décédé le 06 février à Fleury/Orne
- **Madeleine GANA** décédée le 08 mai à Fleury/Orne
- **Yolande HAETTEL** décédée le 17 mars à Caen
- **Gérard LAFOSSE** décédé le 14 mars à Caen
- **Daniel LECHERPY** décédé le 16 mai à Caen
- **Michel LETOUZÉ** décédé le 19 janvier à Caen
- **Madeleine MÉNARD veuve MAUGER**, décédée le 29 mai à Caen
- **Gérard PAGEON** décédé le 24 février à Caen
- **Françoise THIRIAL** décédée le 03 janvier à Fleury/Orne
- **Roman VELASQUEZ** décédé le 28 mars à Caen
- **René VIVIEN** décédé le 30 mars à Caen
- **X pouvant être Raymond DEBARGE** décédé le 28 mars à Fleury/Orne

RECENSEMENT INSEE

L'INSEE lance le recensement à Fleury-sur-Orne en 2012. Des agents passeront vous voir en début d'année, munis d'une lettre de mission du maire. Il est très important de bien répondre au questionnaire. La connaissance fine de la population permet une meilleure connaissance de la commune et donc des actions de proximité mieux ciblées.

INSEE

A cette occasion, la mairie recrute des agents recenseurs pour la période janvier et février. Vous pouvez postuler en mairie : Cv et lettre de motivation.

Festival «L'île en Reggae»

L'association UNITY a organisée, pour la deuxième édition, le 18 juin 2011, un festival reggae à Fleury.

Les «Soirs d'Été 2011»

Vous avez étez très nombreux à assister aux spectacles organisés tout au long de l'été sur Fleury.
Rendez-vous l'été prochain pour de nouveaux spectacles.

Expo «Des Artistes à Fleury» 2011

La mairie a organisé la 8ème édition de l'expo. 41 artistes ont présenté des oeuvres sur le thème des saisons.

Noces d'Or (50 ans)

Albert et Bernadette COIQUAUD
mariés le 10 juin 1961 à Fleury/Orne

Noces de Diamant (60 ans)

Edouard et Jeanne MONTAÑOLA
mariés le 15 septembre 1951 à Condé/Noireau

CARTES POSTALES

La ville souhaite entamer une collection de cartes postales de toutes provenances. Ne jetez pas vos cartes postales, venez les déposer au pôle communication en mairie. Merci d'avance, nous reviendrons sur ce projet dans une prochaine édition.

LES AFRIKALES... QUATRIÈME ÉDITION !

Le festival régional des Afrikales qui a pris naissance dans notre commune en 2004 se poursuit avec une 4ème édition, après le succès des 3 premières.

Les objectifs sont toujours de

- **susciter un autre regard sur l'Afrique,**
- **mettre en valeur le dynamisme culturel de ce continent,**
- **favoriser les échanges entre artistes et populations**
- **sensibiliser à la solidarité internationale et à la coopération décentralisée.**

UN RICHE PROGRAMME EST PRÉVU SUR FLEURY

Vendredi 7 octobre
RENCONTRE LITTÉRAIRE AVEC INSA SANÉ (SÉNÉGAL)
Bibliothèque - 20h30

Né à Dakar, Insa Sané vit en France depuis l'âge de six ans. Artiste polyvalent, il est à la fois comédien pour le cinéma et le théâtre, slameur et rappeur. Depuis 2006, il est aussi l'auteur de quatre romans, inscrits dans un processus d'aller-retour entre les banlieues des villes, de Sarcelles à Dakar, qui invitent à une ballade parsemée d'embûches sévères de part et d'autre du périphérique et même au-delà.

Rencontre organisée par l'association «Lire à Fleury».

Mardi 18 octobre
JOURNÉE «20 ANS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE»
Espace Nicolas Oresme

Table ronde et ateliers en présence de représentants de l'ambassade du Sénégal

■ 10h30 Table ronde «L'évolution des liens entre collectivités françaises et sénégalaises»

■ 12h30 Buffet

■ À partir de 14h00 Ateliers sur «Gouvernance locale et évaluation» et «Mutualisation des actions de coopération et animation territoriale»

■ 17h30 Théâtre avec la compagnie Bou Saana qui vient du Sénégal (Casamance). «Les mots qui tuent» ...identité, sécurité, peur, leurre...et beurre. Cinq comédiens sur scène avec un humour décapant et beaucoup d'énergie où l'absurde faisant écho au réel, nous aide à interroger et interpréter le monde, sans interdit.

Journée organisée par la commune de Fleury-sur-Orne, l'association des Afrikales, en partenariat avec Cités Unies France et Horizons Solidaires.

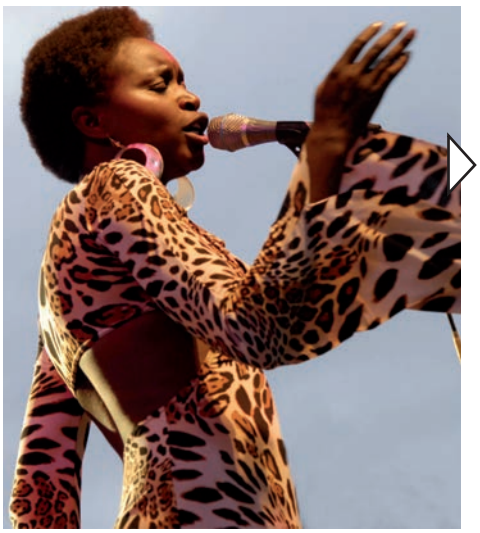

Samedi 22 octobre
CONCERT AVEC CHENGETAÏ
Espace Nicolas Oresme - 20h30 – 6 €

Chengetaï est l'une des meilleures ambassadrices de la Rainbow-Music, de l'Afrique australe, soit un mélange urbain de mélodies africaines, de pulsations latines et d'emprunts aux musiques noires américaines.

Soirée organisée par l'UFAC dans le cadre de sa saison culturelle.
Réservation :
Tél : 02 31 34 25 17 (le soir).

■ Les mercredis d'octobre
Echanges autour de la fabrication de marionnettes avec une compagnie du Burkina Faso, «Les Grandes Personnes» au centre de loisirs, organisés par la ligue de l'enseignement.

Vous êtes tous invités à découvrir les rencontres sur Fleury mais également sur Hérouville Saint-Clair, Caen, Colombelles, Ifs...et à consulter le programme :
lesafrikales.free.fr

L'ouverture des Afrikales a eu lieu, les 1er et 2 octobre à Mézidon-Canon (La Loco) avec concert, spectacle humoristique, ateliers, exposition, parade de marionnettes géantes, conteur, restauration... Les Afrikales fêteront la clôture au Cargö le samedi 29 octobre avec ateliers, concert, parade de grandes marionnettes, pièce de théâtre etc,
Pour ces deux évènements, tout est gratuit sauf les concerts et la restauration.

Jacqueline Baury
Maire Adjointe chargée de la culture
et aux relations internationales
et vice-présidente des Afrikales

Tout au long du mois d'octobre
Les Afrikales
Plus d'informations page précédente

Le 31 octobre
Collecte de sang
Organisé par l'EFS
Espace Nicolas Oresme à partir de 16h30

Le 11 novembre
Armistice
Cérémonie organisée à l'occasion de la commémoration de l'Armistice 1918
Rassemblement devant le Monument aux Morts à 11h00

Le 20 novembre
Salon de la miniature
Organisé par l'Amicale Rétromobile de Fleury
Espace Nicolas Oresme

Le 26 novembre
Spectacle UFAC
Soirée cabaret avec restauration organisé par l'UFAC et l'AMAP
Espace Nicolas Oresme à partir de 19h00
- 19h00 : repas convivial autour des légumes bio
- 21h00 : spectacle ZIKFA

TARIFS
Restaurant + Spectacle = 12€ (adulte) et 4€ (-16 ans)
Spectacle : 6€ (adulte), 3€ (12-18ans et demandeures d'emploi, moins de 12 ans (gratuit)
Reservation obligatoire pour la restauration

Le 4 décembre
Marché de Noël du Jumelage Allemand
Organisé par le Comité de jumelage Fleury-sur-Orne / Waldbuttelbrünn
Espace Nicolas Oresme

Les 10 et 11 décembre
Marché de Noël de l'UCIA
Organisé par l'UCIA
Place Jean Jaurès

Le 13 décembre
Noël des personnes âgées
Organisé par le CCAS
Espace Nicolas Oresme à 14h00
Réservation auprès du secrétariat du CCAS :
Tél.: 02 31 35 73 01

Le 15 décembre
Concert de Noël de l'EMJH
Organisé par l'Espace Musical Jacques Higelin
Espace Nicolas Oresme à 20h00

EXPRIMEZ-VOUS
Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les problèmes locaux.
A retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne - Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.

.....

.....

.....

.....

.....